

**OBJET DECISION MODIFICATIVE N° 2/ 2009**  
**AU BUDGET PRINCIPAL**

---

La présente Décision Modificative enregistre en Section de Fonctionnement un complément de crédit sur le Chapitre 65, une subvention de fonctionnement y est affectée pour prendre en compte l'externalisation des emplois aidés en rapport avec un autre dossier présenté lors de la présente séance, le montant est de 266 000,00 €.

Le Chapitre 011 est abondé de 100 000,00 € pour acheter les fournitures permettant de mettre en oeuvre les interventions de proximité (voirie, espaces verts, bâtiments).

Ces dépenses seront financées au moyen de recettes supplémentaires exceptionnelles (sinistres, contentieux, avoirs sur factures...).

La Section d'Investissement se résume à un ajustement de crédits sur le Chapitre 27 pour payer l'avance à la SEML DIONYSPOUR - un rapport relatif à ce dossier vient préciser au cours de cette même séance les conditions d'attribution de ce concours financier, à hauteur de 300 000,00 € -.

Le détail des opérations est résumé dans les tableaux de synthèse joints au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **LE MAIRE**  
Gilbert ANNETTE

OBJET **DECISION MODIFICATIVE N° 2/ 2009  
AU BUDGET PRINCIPAL**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 09/5-35 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 11<sup>ème</sup> Adjoint, présenté au nom de la Commission  
Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE**

2 voix contre  
(dont 1 vote par procuration)

pour

M. René-Paul VICTORIA

autres élus présents et mandatés

Adopte la Décision Modificative n° 2 au Budget principal 2009 qui s'élève, en dépenses et recettes,  
à :

- \* 235 000,00 € pour la Section d'Investissement,
- \* 366 000,00 € pour la Section de Fonctionnement.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 23 SEP. 2009



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

a) 49 + 4 votes par procuration  
b) 48 + 3  
c) 1 + 1

Nombre de membres en exercice 55  
Nombre de membres présents 52  
Nombre de suffrages exprimés 53  
Nombre de voix pour contre abstentions 51  
29

Conseil « Chapeau »

Date de convocation du Conseil Municipal  
11 septembre 2009

Décision Modificative n° 2/ 2009 au Budget principal présenté par le Maire,  
A Saint-Denis, le 19 septembre 2009

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en cinquième séance annuelle,  
A Saint-Denis, le 19 septembre 2009

Les membres du Conseil Municipal  
soussignés



Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP	CPTÉ	FONCT	LIBELLES	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
26	261	01	TITRES DE PARTICIPATION	150 000,00	300 000,00	
27	275	020	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT VERSES	65 000,00	-65 000,00	
10	10222	01	FCTVA	4 755 000,00		4 143 133,00
13	1321		ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 654 887,66		-3 608 133,00
		020	Opération Centre Ville - FISAC			
		40	Rénovation sites sportifs			
		412	Réfection piste athlétique Champ Fleuri			
		412	AP 05 - Terrain foot Domenjod			
		811	AP 06 - Réseaux primaires EP			
		820	PDV 03 - Réhab MDQ ancien. mairie Brûlé			
		820	Grand projet rénovation urbain			
		822	AP 05 - Travaux de voirie			
		823	PDV 04 - Aménagement square Capagory			
13	1323	020	VEHICULES	500 000,00		-300 000,00
			TOTAL		235 000,00	235 000,00

DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP	CPTE	FONCT	LIBELLES	BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
011	60680002	020	FOURNITURES DIVERSES	1 600 370,31	100 000,00	
65	6574	020	SUBVENTIONS DE FONCT. - PERS. DROIT PRIVE	1 000,00	266 000,00	
77	7788	020	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	312 135,00		366 000,00
			<b>TOTAL</b>		<b>366 000,00</b>	<b>366 000,00</b>

011 60680002 020 FOURNITURES DIVERSES 1 600 370,31  
 011 60680002 020 FOURNITURES DIVERSES 100 000,00  
 011 60680002 020 FOURNITURES DIVERSES 1 500 370,31  
 65 6574 020 SUBVENTIONS DE FONCT. - PERS. DROIT PRIVE 1 000,00  
 65 6574 020 SUBVENTIONS DE FONCT. - PERS. DROIT PRIVE 266 000,00  
 65 6574 020 SUBVENTIONS DE FONCT. - PERS. DROIT PRIVE 1 000,00  
 77 7788 020 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS 312 135,00  
 77 7788 020 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS 366 000,00  
 77 7788 020 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS 312 135,00  
 TOTAL DEPENSES 366 000,00  
 TOTAL RECETTES 366 000,00